



## ***Rapport d'activité 2022***

# L'ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS. TRICES EN DIFFICULTES

## 148 exploitations agricoles accompagnées en 2022

80 exploitations dans le 01 et 68 exploitations dans 69  
soit 167 personnes accompagnées

les moyens humains mis en œuvre :  
80 bénévoles-accompagnateurs (3100 heures) , 3 salariées (1,8 ETP).



## 38 nouvelles situations ont démarré en 2022

soit 26 % des suivis .

Origine des nouveaux appels en 2022:

- l'agriculteur-trice, entourage : 17
- internet, presse, comm : 7
- OPA : 5
- MSA : 4
- tribunal : 2
- autres : 3

## 35 accompagnements se sont arrêtés en 2022

(24 %), voici les résultats:

- continuité de l'exploitation , situation stabilisée: 12
- arrêt de l'exploitation (liquidation judiciaire, reconversion ou retraite): 13
- arrêt de l'accompagnement, plus de contact: 10

## Les procédures collectives :

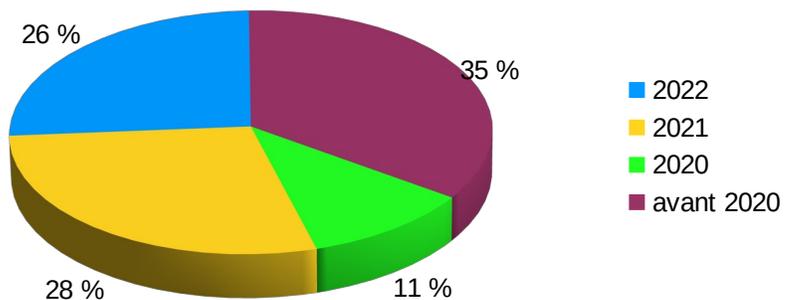
- Dans l'Ain: 23 exploitations accompagnées sont en procédures collectives

Solidarité Paysans est nommé Conciliateur par le Tribunal de Bourg en Bresse pour les Règlements Amiables Agricoles (RAA) . 1 ouvertures de procédure amiable en 2022 (13 autres ouvertes avant 2022). Autres procédures collectives accompagnées : 7 Redressements Judiciaires et 3 liquidations judiciaires .

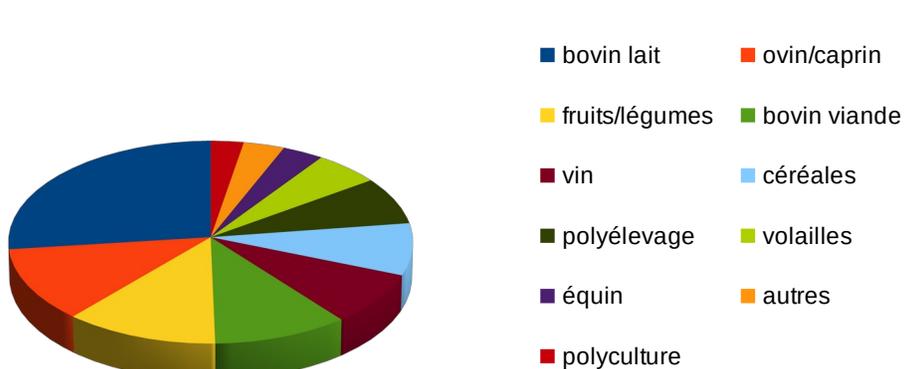
- Dans le Rhône : SP a été nommée comme conciliateur par le Tribunal de Villefranche pour 1 RAA, elle a également accompagné 4 exploitations en liquidation judiciaire.

## Quelques chiffres

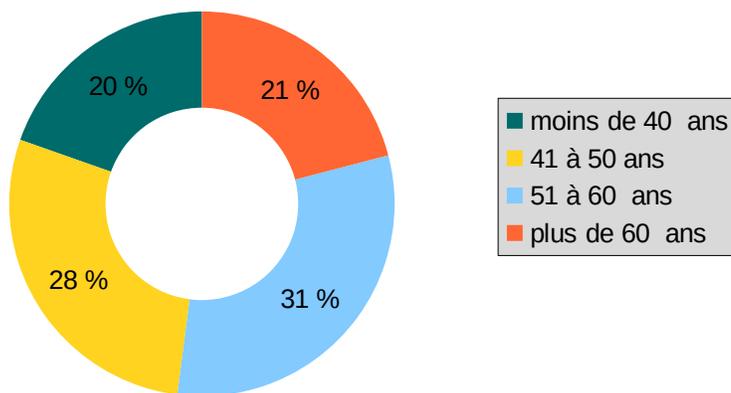
Année de démarrage de l'accompagnement



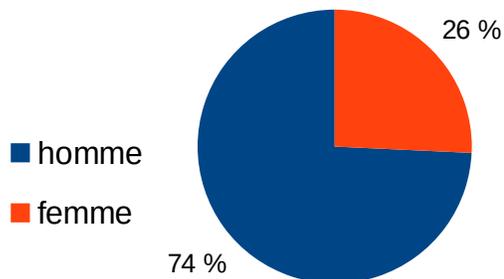
Productions principales des exploitations accompagnées



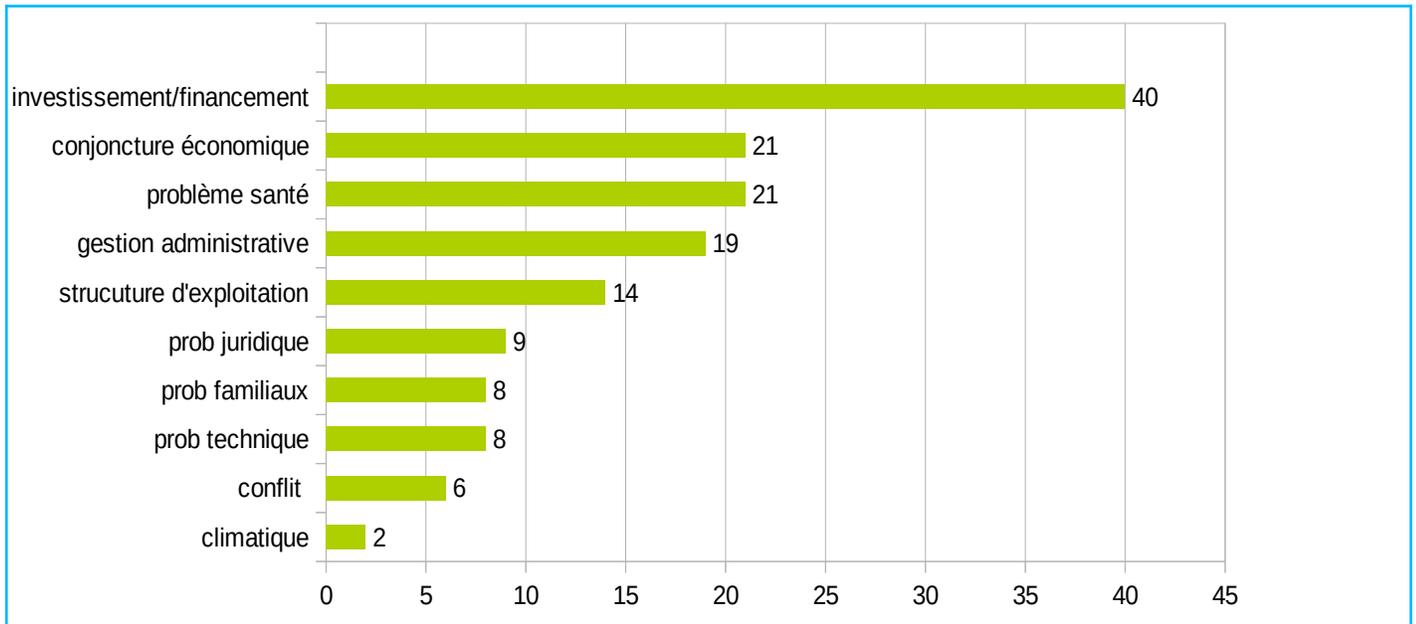
Age des agriculteurs-trices accompagné-e-s



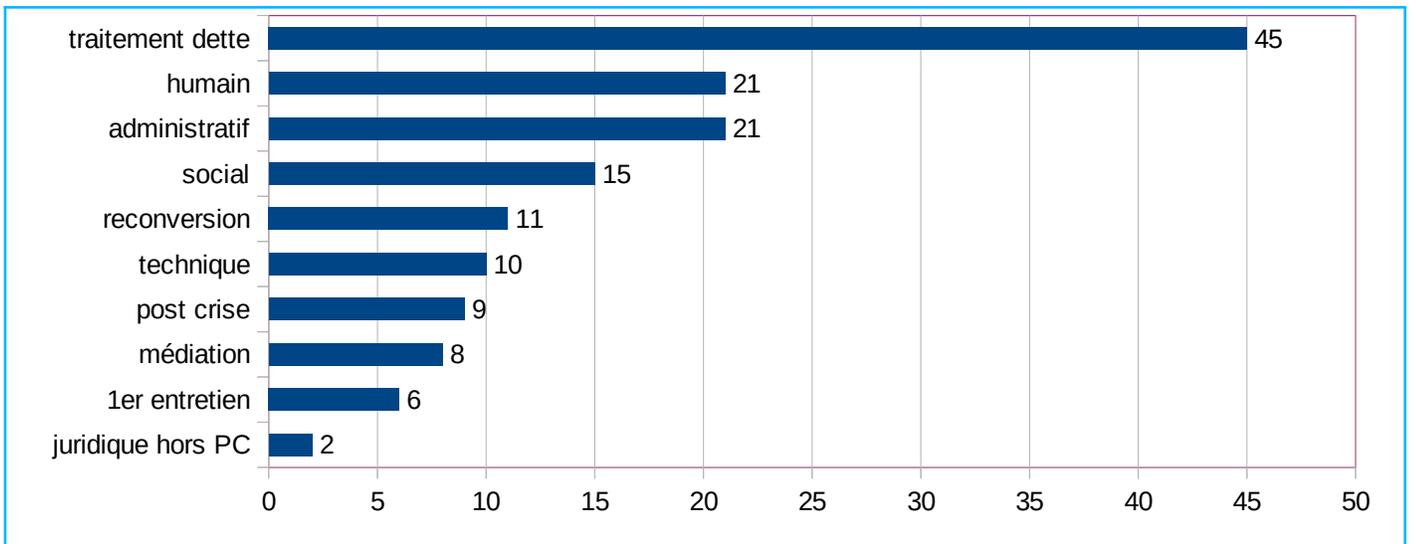
Répartition Homme/Femme



## Causes principales des difficultés



## Type d'interventions



## Action collective :

Pique-nique convivial organisé par SP 01 69 dans l'Ain à Neuville-Dames le 24 avril 2022.

Les bénévoles ainsi que les personnes accompagnées étaient invités, avec leurs familles, à un déjeuner convivial chez l'un des bénévoles. Notre objectif était de créer du lien notamment pour des personnes accompagnées isolées d'une part et d'autre part de poser les bases d'une réflexion sur les actions collectives que nous pourrions mener pour répondre à des problématiques transversales. Il y a eu au total 33 personnes dont 9 accompagnées et leur famille.



## LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE

### Le fonctionnement/ la gouvernance

- un **conseil d'administration** composé de 9 membres élus en Assemblée Générale, et 2 élus MSA nommés par leur CA.

Il s'est réuni à 4 reprises en 2022, il décide des priorités de travail à mener sur les départements du 01 et 69.

- l'**assemblée générale** se réunit une fois par an pour présenter le bilan de l'année écoulée. En 2022, après deux années sans se réunir, ce sont 49 personnes qui sont venues à Belleville en Beaujolais, ce fut l'occasion d'échanger et d'entendre des témoignages d'agriculteurs accompagnés.



Des **groupes de territoires** : 2 dans le Rhône et 1 dans l'Ain. Il se réunissent deux à trois fois par an chez un bénévole qui accueille les bénévoles de son secteur. C'est l'occasion pour eux d'échanger sur les accompagnements, la vie associative locale, les besoins de formations et de rencontrer des intervenants.

C'est aussi l'occasion pour les groupes de faire connaissance avec les nouveaux bénévoles.

- une équipe **salariée** : Lorraine Peynichou et Pascale Blanc sont les référentes du 01. Depuis avril 2022, Pascale Blanc travaille également sur le territoire de Drôme-Ardèche. Patricia Bissardon est référente pour le 69.

- un groupe de travail sur **la prévention et les interventions en milieu scolaire**

Ce groupe 01-69 s'est mis en place il y a quelques années suite au constat d'accompagnements de « jeunes » agriculteurs. Comment alors faire pour mieux « prévenir » les difficultés auprès de ce public ? Le groupe a commencé par les interventions en milieu scolaire, plusieurs écoles accueillent les bénévoles chaque année : MFR de St Laurent de Chamousset, MFR de St Romain de Popey, Lycée de Bel-Air, CFPH d'Ecully pour le 69 ; Lycée des Sardières pour le 01. D'autres sont prévus pour 2023.

Les bénévoles ont souhaité aller encore plus loin et ont rencontré les acteurs agricoles de l'installation : la Chambre d'agriculture 69, l'ADDEAR 01 et l'ADDEAR 69. Cela a d'ores et déjà aboutit à des actions en 2022 telle que :



Une rencontre à la ferme organisée par l'ADDEAR 01, le 19 septembre 2022, avec des interventions de Solidarité Paysans 01-69 ; du réseau AMAP AuRA ; de l'ADABio et du CAJ auprès de jeunes porteur.se.s de projets.



Cette rencontre intitulée « *Installation : comment faire face aux aléas de production ?* » a été suivie d'une visite de la Ferme du Ver Luisant située à Vieu d'Izenave.

Le **Forum Installation Transmission** à la Chambre d'agriculture 69 en décembre où se fut l'occasion de rencontrer les étudiants, porteurs de projets mais aussi des cédants.

Le message porte sur des points de vigilance, l'importance du collectif et de « lever la tête du guidon ».



## La communication

En 2022 s'est poursuivi l'envoi de plaquettes aux agriculteurs- agricultrices du 01 et 69.

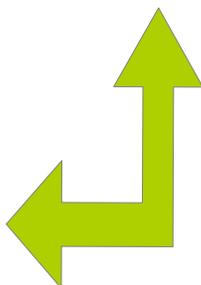


D'autres actions ont été menées telles que :



**une projection débat** avec le film « Les Croquantes » sur la place des femmes en agriculture. Elle a eu lieu au cinéma de Vaugneray en présence de la coréalisatrice et de la chargée de mission qui a animé ce projet et le groupe « femmes » dont a découlé ce film.

**une projection débat dans l'Ain** avec le film « Nous paysans », documentaire qui retrace les 100 dernières années de l'agriculture en France. Le film a été projeté à Champagne-en-Valromey et suivi d'un débat avec la réalisatrice.



Des articles dans la presse écrite

- ➔ *Le Progrès 69 – avril 2022 : « Sans Solidarité Paysans , j'aurais abandonné »*
- ➔ *l'Information Agricole 69- avril 2022 : « Un association au chevet des agriculteurs en difficultés »*
- ➔ *la Voix de l'Ain – octobre 2022 : « Solidarité Paysans Ain cherche à recruter des bénévoles »*
- ➔ *le Progrès 01- novembre 2022 : « Solidarité Paysans accompagne les agriculteurs en difficultés »*

## La formation

La formation reste primordiale pour les bénévoles de Solidarité Paysans, voici celles qui ont été proposées en 2022 :

date	lieu	intervenant	titre formation
13/01/22	Montrevel en Bresse	Kathleen Delage	Relecture des pratiques d'accompagnement juridique
25/02/22	la Tour de Salvagny	René Clavillier	Analyse de la pratique d'accompagnement
20/05/22	Viriat	jean Luc Fromont (AFOCG01)	Obligations sociales, fiscales et comptables d'un agriculteur
13/10/22	la Tour de Salvagny	René Clavillier	Analyse de la pratique d'accompagnement
18/10/22	Montagnat	Lucie Fauvet	Analyse de la pratique d'accompagnement
15/11/22	la Tour de Salvagny	René Clavillier	Accompagner les agriculteurs en difficultés vers le changement en s'appuyant sur ses ressources

## Les partenariats

### ➤ dans le Rhône :

Sp 01-69 fait partie du Comité de Pilotage Rebonds qui est devenu courant 2022 le Comité Réagir (nom national du dispositif) ainsi que du Comité Technique Reagir qui se charge d'étudier les situations individuelles (en sont membres : Chambre d'agriculture, MSA 01-69, DDT, DDPP, CER-France, GDS, CD69 et Solidarité Paysans). Une journée a réuni ses acteurs et d'autres à Anse le 20 octobre afin de réfléchir ensemble comment améliorer nos actions auprès des agriculteurs fragiles notamment en terme de communication et détection.

En parallèle, SP a poursuivi son engagement dans le dispositif Sentinelle pour mieux détecter les situations fragiles dans le Beaujolais, cependant ce dispositif est compliqué à faire vivre.

En 2022, SP a également rencontré l'association « Pour une alimentation Solidaire » qui se situe dans les Monts du Lyonnais. Cette association récolte des dons alimentaires auprès des agriculteurs qui donnent ou vendent à moindre prix leurs invendus. Ces produits agricoles sont ensuite vendus à prix très modestes à des consommateurs en grandes difficultés. En 2022, la MSA 01-69 a accordé une aide financière à cette association pour lui permettre d'acheter les produits agricoles à prix coûtant. SP a donc communiqué auprès des agriculteurs qu'elles accompagnent pour leur proposer ce débouché complémentaire aux autres modes de vente. Cette action est renouvelée pour 2023.



D'autres partenaires ont été rencontrés tout au long de l'année dans le cadre de la vie associative et bien entendu des accompagnements individuels où la complémentarité des compétences est primordiale.

La MSA 01-69 est l'un de ses partenaires privilégiés notamment avec le service contentieux, le service social et la présidence/direction. Des dispositifs d'aide (ex : aide au répit, prévention du mal-être, ouverture des droits sociaux...) sont proposés par la MSA, les bénévoles SP en font le relais auprès des agriculteurs accompagnés.

➤ dans l'Ain :

Tout au long de l'année 2022, SP a rencontré différents partenaires dans le département de l'Ain :

- Rencontre avec Aimé Nicollier, élu de **Grand Bourg Agglomération**, Jean-Yves Flochon vice-président du **Conseil départemental de l'Ain**, Olivier De Seyssel et Jean Marc Georges, président et directeur de la **MSA 01-69**, Thibault Robin, chef de projet PAT de la **Communauté de communes Rives de l'Ain Pays de Cerdon**
- Participation à la **Conférence Agricole Départementale** qui s'est tenue dans le Pays de Gex à Thoiry
- Présence à **l'AG de la MSA 01-69** qui se tenait cette fois dans l'Ain à Saint Vulbas
- Participation au **Comité Réagir** dans les locaux de la MSA
- **Echanges avec le service contentieux de la MSA** afin de pouvoir échanger sur les modalités de travail avec le service et l'association
- Contacts réguliers avec **la DDT de l'Ain** dans le cadre d'un dossier d'AREA (Aide au Redressement des Exploitations Agricoles).
- Renforcement des échanges avec **l'AFOCG 01** dans la perspective de collaborations, sur certains accompagnements, mais aussi pour l'élaboration d'un groupe de travail dédié à la surcharge administrative.

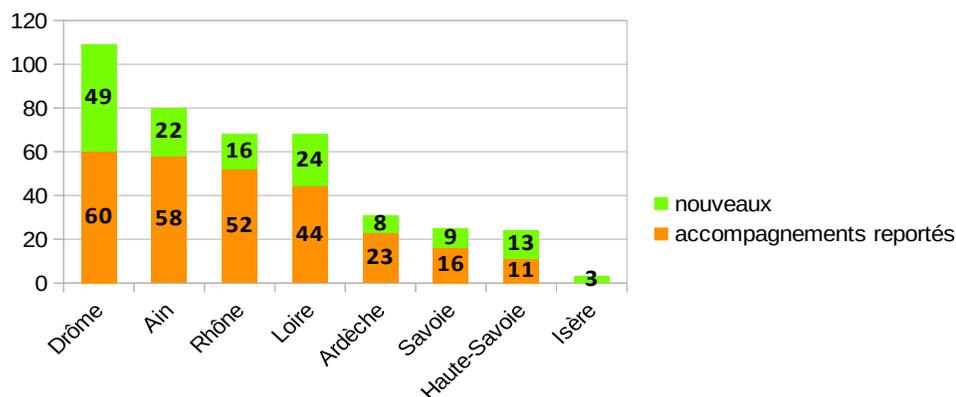
## Le RESEAU SOLIDARITE PAYSANS

### Solidarité Paysans Rhône-Alpes (SPRA)

L'association régionale regroupe 4 antennes locales : SP 26-07, SP 42, SP 01-69 et SP 73/74.

SPRA gère notamment l'équipe salariée (6 ETP), les finances et la communication (Echo).

Le nombre d'accompagnements réalisés en 2022 est de 408 (+ 18% par rapport à 2021) répartis de la manière suivante :



Plusieurs actions ont animé la **vie associative régionale** :

Pendant plusieurs mois, SPRA a accueilli une stagiaire, Fanny Dugelay, étudiante en master 2 psychologie sociale du travail, parcours Promotion et Education en santé.



SPRA a travaillé avec l'Université Lyon 2 et la Boutique des Sciences pour accompagner Fanny dans ses recherches et études de terrain. Elle a rencontré des agriculteurs, agricultrices, des bénévoles, des partenaires...pour aboutir à la rédaction de son

mémoire de recherche et son rapport de stage sur « **Le bien-être des agriculteurs** » ; l'objectif étant de mieux comprendre les enjeux du bien-être et du mal-être de ce public.

Extrait d'une agricultrice rencontrée : *"s'il n'y avait que du mal-être il n'y aurait plus d'agriculteurs. C'est un métier passionnant, ça a du sens, on crée, on est au rythme des saisons, on est dans des valeurs humaines et de progrès (agroécologie), il y a le côté nourricier"*



Cette enquête exploratoire ouvre la voie à une recherche plus approfondie que l'Université, par l'intermédiaire de ses chercheuses, souhaite poursuivre avec Solidarité Paysans sur « Le mieux-être en agriculture » comme levier aux difficultés et donc aboutir à des outils pour améliorer l'accompagnement.

Les résultats du stage ont été présentés lors d'une journée régionale, autre moment fort de l'année 2022.

Après deux années sans se réunir, SPRA a souhaité organiser une **journée conviviale** pour passer un moment agréable ensemble.

Elle a eu lieu dans la Loire à Bourg Argental

le 09 octobre et a réunit plus d'une centaine de personnes (bénévoles, conjoints, salariés, familles d'agriculteurs accompagnés).



Ponctué d'échanges autour du « bien être en agriculture », d'un bon repas, d'une musicienne inspirée et d'une troupe de théâtre dynamique, cette journée fut une réussite. Elle fut également l'occasion de remercier Dominique Nodin, formatrice pendant plus de 20 ans dans le réseau SP et avec laquelle de nombreux bénévoles ont tissé des liens amicaux. Bonne retraite à elle.

## SPAURA (association réunissant SPRA et SP En Auvergne)

En 2021, SP Aura a été lauréat de la meilleure initiative bénévole pour AG2R la Mondiale ce qui lui a donné droit à une dotation financière mais également des outils pour sa communication et du mécénat de compétence. Ceci a aboutit en 2022 à deux actions :



La réalisation d'une **vidéo de présentation** de Solidarité Paysans de 6 min avec notamment des témoignages d'agriculteurs et bénévoles du 01 à visionner sur le site internet de SP :

<https://solidaritepaysans.org/rhonealpes> ou sur la page facebook :

[www.facebook.com/SolidaritePaysansRA/videos](http://www.facebook.com/SolidaritePaysansRA/videos)

L'accompagnement de deux jours par France Active dans le cadre d'un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) pour mener un diagnostic global et faire des préconisations pour l'avenir du réseau SPAURA. Ce travail a été présenté en septembre 2022 avec la mise en avant d'enjeux communs et différents entre SPRA et SPEA et la proposition de 5 axes de travail. Dans un contexte de développement de l'accompagnement dans la région, SPRA souhaite poursuivre ce travail avec Initiactive. Il commencera lors de l'AG régionale le 04 avril 2023 à Saint Victor (07), tous les bénévoles sont invités à venir y participer pour déterminer ensemble les actions prioritaires à mener pour les années à venir.



## Solidarité Paysans national

Quelques éléments concernant le réseau durant l'année 2022 :

- lors de l'AG nationale, SP Bretagne a été réintégrée au réseau.
- La poursuite de travail sur la modification du Règlement Intérieur dont la Charte nationale sur l'accompagnement, les bénévoles de SPRA ont participé à la rédaction d'amendements proposés lors de l'AG. Le travail se poursuit en 2023 pour espérer aboutir à la nouvelle Charte.
- La mobilisation de la commission juridique sur des sujets de droits telles la loi des Indépendants, les procédures collectives (opposition au projet de loi du Tribunal des affaires économiques)

- La mise place du Fonds de Dotation Jean Cadiot permettant de solliciter des mécènes , fonds privés pour soutenir les associations d'accompagnement. Un autodiagnostic a été mené pour connaître les besoins locaux.
- L'entretien des relations avec les différents ministères (agriculture, justice et santé) et la participation aux rapports de travail concernant les difficultés en agriculture (ex : la cellule d'accompagnement du mal-être en agriculture, les droits sociaux, le dispositif AREA...)



Beaucoup d'actions à mener et peu de moyens humains, le Conseil d'administration national est trop peu nombreux pour tout mener de front, ils recherchent des bénévoles pour venir renforcer l'équipe. Ainsi des projets ont été mis en veille ou annulés tel que les 30 ans du réseau SP qui devait fait l'objet d'un évènement « L'agriculture en difficulté Reprend la parole ».